

Fiche de poste

INTITULE DU POSTE ⁽¹⁾

CONSEILLER MEDICAL AUPRES DU DIRECTEUR GENERAL

Références à prendre dans le Répertoire des emplois-types des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative ⁽²⁾

Famille professionnelle ⁽³⁾ : Santé

Emploi-type ⁽⁴⁾ : Conseiller.ère expert en santé

Références RIME Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat Elaboration des politiques publiques/Conseiller.ère expert.e

Domaine fonctionnel ⁽³⁾ :

Métier ou emploi-type ⁽⁴⁾ : SAN40A

Références Répertoire des Métiers de l'UCANSS

Métier : 07.05 Médecin conseil chargé.e de mission

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Fiche N°
(à renseigner par le service DRH)

2019-64

Catégorie Etat: Encadrement supérieur - A B C

Corps et grade : MISp

MEDECIN INSPECTEUR DE SANTE PUBLIQUE

Catégorie Assurance-maladie : Agent de direction Praticien conseil
Informaticien Cadre Employé

Cotation, s'il y a lieu ⁽⁵⁾ :

MEDECIN PRATICIEN CONSEIL CATEGORIE B

PRATICIENS HOSPITALIERS

Date de mise à jour :

01/06/2019

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Direction Générale

Sites : ARS Siège / DT (à préciser)

Prise de poste le plus rapidement possible

DESCRIPTION DES MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes à encadrer :

Activités principales ⁽⁷⁾ :

1- Chargé d'une mission générale de conseil et d'assistance, dans les différents domaines de compétence de l'ARS, assure :

- le suivi des principaux travaux des directions métier nécessitant une approche médicale ou médico-administrative
- le suivi, de manière prioritaire, des dossiers sensibles à caractère médical
- la coordination, en lien avec la DOS et les Délégations concernées, des travaux de complémentarité avec les Hôpitaux d'Instruction des Armées
- une contribution à la réflexion sur l'organisation de l'offre de soins sur les territoires de santé au travers notamment du développement des collaborations médicales (travaux sur les GHT, au suivi des CPOM les plus sensibles et au Schéma Régional d'investissement)
- une contribution générale aux travaux du plan triennal et plus spécifiquement co animation des « bloc » GHT et transports
- un lien avec les commissions médicales des établissements de santé et la conférence régionale des présidents de CME
- l'animation de la Commission Régionale Paritaire des Praticiens Hospitaliers

2- Chargé d'une mission générale de coordination de l'activité médicale au sein de l'agence portant sur :

- l'actualisation annuelle, en lien avec les directions métier, de la liste des thèmes relevant d'activité de référence en fonction des priorités stratégiques de l'ARS.
- l'évaluation de l'adéquation objectifs / moyens médicaux de chaque direction et délégation en proposant, le cas échéant des modifications ponctuelles ou pérennes des organisations en vigueur et des missions des agents concernés.

3 - Chargé d'une mission générale de coordination sur la mise en place des filières de soins critiques (neurochirurgie, AVC, Traumatisés sévères...), de la Permanence des soins en établissements de santé (PDSES), des problématiques des urgences hospitalières et de la coordination avec la permanence des soins ambulatoire, en lien étroit avec la direction du siège concernée et les délégations départementales

4 - Chargé d'une mission générale de planification de défense sanitaire au niveau zonal et régional, en lien avec le conseiller défense et sécurité et portant particulièrement sur :

- la coordination de l'élaboration du plan ORSAN
- l'animation du réseau des SAMU de la zone de défense et coordination des travaux du groupe régional inter SAMU

Activités annexes ⁽⁷⁾ :

Partenaires institutionnels ⁽⁸⁾ :

Spécificités du poste / Contraintes ⁽⁹⁾

Participation au système d'astreinte régional, participation à l'activité d'inspection

- DPI : Oui Non

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste :

Le Répertoire des emplois types ministériel (à défaut RIME ou Répertoire des Métiers de l'UCANSS), complété du Dictionnaire des compétences, mis en ligne sur l'intranet, sont à votre disposition pour vous aider à identifier les compétences et leur mise en œuvre attendues.

Attention :

Seules celles concernant les connaissances et les savoir-faire sont caractérisées et explicitées selon un niveau de mise en œuvre attendu, classées de 1 à 4, comme suit :

Expertise (niveau 4)

E – domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – capacité à former et/ou à d'être tuteur.

Maîtrise (niveau 3)

M – connaissances approfondies – capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Application (niveau 2)

A – connaissances générales – capacités à traiter de façon autonome les situations courantes

Notions (niveau 1)

N – connaissances élémentaires – capacité à faire mais en étant tutoré

Connaissances ⁽¹⁰⁾ E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Politiques publiques de santé	x			
Contexte politique et institutionnel de la région Paca		x		
Méthodologie de conduite de projet		x		

Savoir-faire ⁽¹⁰⁾ E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence	x			
Savoir travailler en réseau	x			
Rédiger, argumenter et défendre des positions	x			

Savoir-être nécessaire ⁽¹¹⁾ E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Faire preuve de rigueur, d'organisation, d'implication et de loyauté	x			
Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement	x			
Sens aigu de la négociation, de la diplomatie et de qualités relationnelles vis-à-vis d'interlocuteurs sensibles	x			